



1er Séminaire Spilf

Bon Usage Antibiotique en Consultation d'Urgence

Maison de l'infectiologie 75010 Paris

26 et 27 Septembre 2024

Jeudi 26 Septembre

- 09h45 **Accueil des participants**
Recueil des Pré Test
- 10h00 - 13h00 **Infections communautaires 1**
Orateurs à confirmer
 - Infections urinaires aux urgences : quelle prescription antibiotique pour quelles infections ?
 - Infections respiratoires basses : quels antibiotiques, quels examens complémentaires, quelle durée de traitement
 - Organiser et optimiser l'antibiothérapie ambulatoire, y compris parentérale, et la réévaluation de l'antibiothérapie
 - Prévenir les infections au SAU
- 13h00 - 14h30 **Déjeuner**
- 14h30 - 17h30 **Examens microbiologiques**
 - Biomarqueurs sériques aux urgences : PCT ou CRP ? Quel impact sur l'antibiothérapie ?
 - Utilisation des PCR multiplex / panels syndromiques aux urgences : ange ou démon ?
 - Quels examens microbiologiques pour quelles situations ? prescription des hémocultures aux urgences et en ville ?
 - Nouveautés dans le rendu des antibiogrammes : antibiogrammes ciblés et "sensible forte dose"
- 17h30 **Fin de la première journée**

Vendredi 27 Septembre

- 08h45 **Accueil des participants**
- 09h00 - 12h00 **Infections communautaires 2**
Orateurs à confirmer
 - Infections ostéo-articulaires : comment les gérer ?
 - Erysipèles, morsures et dermo hypodermes : traiter et prévenir
 - Infections digestives et diarrhée en consultation d'urgence : quand prescrire des antibiotiques ?
 - Quand initier une bithérapie antibiotique aux urgences ?
- 12h00 - 13h00 **Déjeuner**
- 13h00 - 16h00 **Quand ne pas prescrire d'antibiotiques ?**
 - Revue des situations fréquentes ne nécessitant pas la prescription d'antibiotiques
 - Stratégie(s) de prescription d'antibiotiques différée : à modifier ?
 - Table ronde : identification auprès des participants de situations rencontrées dans la pratique à risque de prescription inappropriée d'antibiotiques et réponses par les experts
- 16h00 - 16h30 **Conclusions du séminaire - Post test**



1er Séminaire Spilf

Bon Usage Antibiotique en Consultation d'Urgence

Responsables : N.Peiffer-Smadja / D.Bouzid

OBJECTIFS

La formation a pour objet de permettre aux participants assurant des consultations d'urgence de disposer de connaissances actualisées sur les infections communautaires et les recommandations concernant les stratégies diagnostiques et la prescription ou non-prescription d'antibiotiques. Cette formation vise ainsi à améliorer les pratiques de prescription d'antibiotiques des prescripteurs assurant des consultations d'urgence ou travaillant dans un service d'accueil des urgences.

Ainsi, cette formation s'inscrit dans l'objectif « prévention et contrôle des infections et bon usage des antibiotiques en soutien à la maîtrise de l'antibiorésistance » en se concentrant sur un public cible précis : les médecins assurant des consultations d'urgence, soit en libéral soit dans les services d'accueil des urgences.

SELECTION DES PARTICIPANTS

Sélection par ordre de réception des candidatures répondant aux critères suivants :

- Etre médecin thésé dans un service d'accueil des urgences
- Etre médecin thésé ayant une activité de consultation d'urgence (SOS médecin, etc ...)

MODALITE D'INSCRIPTION ET TARIFS

Le séminaire est géré par la Infectio DPC et se déroulera sur 2 jours dans les locaux de la Maison de l'Infectiologie à Paris (Métro République).

Il est désormais validant DPC (Développement Professionnel Continu), reconnue comme programme intégré. Pour y participer vous devez donc obligatoirement être inscrit dans le cadre du DPC.

Attention, le nombre de place est limité.



1er Séminaire Spilf

Bon Usage Antibiotique en Consultation d'Urgence

Responsables : N.Peiffer-Smadja / D.Bouzid

MODALITES DE L'INSCRIPTION EN LIGNE

Votre intérêt à participer à cette formation DPC est de satisfaire votre obligation triennale de suivre un programme DPC et d'être acteur de votre formation.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant au titre du DPC.

Référence programme ANDPC : 14682325008 / SESSION 24001.

La démarche est simple :

1. Vos informations :

- Si vous êtes Salarié hospitalier : la prise en charge des frais pédagogiques s'effectue directement par votre service formation dont vous devez fournir les coordonnées
- Si vous êtes Libéral ou Salarié en centre de santé : vous devez à la fois vous inscrire sur le site du séminaire et sur celui de l'agence nationale du DPC mondpc.fr afin d'être indemnisé pour votre participation

Une fois l'inscription faite, vous recevrez par e-mail la convention à faire signer par votre service formation (pour les salariés) ainsi que la facture pro forma afférente à régler par leurs soins.

2. Complétez le pré-test qui vous sera adressé par mail avant le séminaire
3. Complétez le post-test en ligne au cours du mois suivant le séminaire

Tarif d'inscription

Montant des droits d'inscription : **1 250 euros**

Comprend l'accès :

- aux deux journées de séminaire,
- aux déjeuners sur les des deux journées
- à une nuit d'hôtel dans le quartier République proche du site du séminaire

Le transport aller et retour reste à la charge du participant

Un certificat de présence sera adressé après le séminaire par mail.

Inscriptions

Mail : s.parisot@infectiologie.com

Lien : <https://forms.gle/J75vijPzqrLokSEo7>

Qr Code



DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 1er Septembre 2024